



PROCÈS VERBAL - COMMISSION DES LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du 22 août 2024 - PV N° 1

PRESENTS : Mme VIGIER Natacha, MM. CLOFF Jean Robert (président), CHARTRAIN Thierry, GRAULIERE Pascal, JOCO William et LAMBERT Jean Pierre

INVITÉS : MM. BLONDY Jonathan, BOISSEAU Serge

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Article 35 des R.P. du District).

- Le président ouvre la séance à 17h45.
- Le président du District, Monsieur Jonathan BLONDY, remercie ensuite les membres de la commission pour l'engagement au service du District et de ses clubs. Il nous souhaite ensuite de bons travaux pour cette mandature.
- Présentation des membres.
- Organisation des réunions : généralement le jeudi à 16h00 en présentiel ou en distanciel suivant le nombre et la complexité des dossiers à traiter.
- Mini formation juridique du président rappelant les bons principes, les textes de références, les procédures possibles et légales, les outils en ligne et le contenu d'un procès-verbal.
- La commission sera au service des clubs afin que toute question juridique, même sans procédure soit traitée au mieux.

Le Président,
Jean Robert CLOFF

Le Secrétaire,
William JOCO